

BOSSUET

LE JANSÉNISME DE BOSSUET

(Suite)

II. — Bossuet et la Morale Janséniste.



Si le Jansénisme n'eût apporté au monde qu'une erreur nouvelle sur ces obscurs mystères de la grâce, il n'eût sans doute pas troublé bien profondément l'Eglise. Ce sera toujours le privilège d'un très petit nombre, de pouvoir se passionner pour ces terribles subtilités. Ce qui fit la vogue et en même temps l'attrait de Port-Royal, ce fut l'intransigeance de sa morale, l'aspect sombre et sévère de sa piété. *L'Augustinus* était en train de tuer le Jansénisme, les *Provinciales* vinrent à point pour le sauver.

Du premier coup d'œil, Bossuet vit sans doute tout ce que ce pamphlet de génie, — le mot est de Châteaubriand, — contenait malgré tout de vérité ; il vit le danger que certains casuistes faisaient courir à la vieille morale chrétienne, et il entra dans la mêlée derrière les Jansénistes avec d'autres principes qu'eux, mais avec un entrain presque égal. Il y a peu de luttes qu'il ait mené plus vigoureusement. Dès la première heure, ce n'est pas seulement " aux relâchements honnêtes et aux ordures des casuistes " (1) qu'il s'en prend, mais encore au probabilisme lui-même qu'il regarde comme l'unique cause du mal. Parlant des condamnations des deux derniers papes, il écrit : " Ce n'est rien faire que de laisser soupirer la probabilité, déjà entamée à la vérité (2), mais tou-

(1) Lettre de M. de Rancé, 8 juillet 1682. — (2) Il fait sans doute ici allusion au décret du 24 septembre 1665, signalant la nouvelle méthode d'opiner comme absolument étrangère à la simplicité évangélique